



## Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<b>Résolution :</b> Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018 : tâches spécifiques confiées au Secrétariat	
<b>A. Lien avec le programme général de travail et le budget programme</b>	
<b>1.</b>	<b>Veillez indiquer à quelle réalisation définie dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et à quel produit défini dans le budget programme 2016-2017 ce projet de résolution contribuera s'il est adopté.</b>  Douzième programme général de travail 2014-2019, catégorie 2, réalisation : accès amélioré aux interventions visant à prévenir et à prendre en charge les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque. Budget programme 2016-2017, produit 2.1.1 : accélération de l'élaboration et/ou de l'application de politiques et de plans nationaux multisectoriels pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles.
<b>2.</b>	<b>Veillez indiquer brièvement en quoi l'examen du projet de résolution se justifie s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et dans le budget programme 2016-2017.</b>  Sans objet
<b>3.</b>	<b>Veillez indiquer les délais estimatifs de mise en œuvre (en nombre d'années ou de mois) pour toutes prestations supplémentaires.</b>  Il est proposé de mettre en œuvre la résolution pendant la durée d'application du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020.
<b>B. Incidences budgétaires qu'aura la mise en œuvre des prestations supplémentaires</b>	
<b>1.</b>	<b>Exercice en cours : dépenses supplémentaires à prévoir, en millions de US \$ :</b>  Aucun coût supplémentaire à intégrer dans le budget programme approuvé pour l'exercice en cours.
<b>i)</b>	<b>Veillez indiquer le montant des ressources disponibles pour financer l'application de la résolution lors de l'exercice en cours, en millions de US \$ :</b>  – <b>À combien se montent les ressources disponibles pour financer la résolution pendant l'exercice en cours ?</b>  Sans objet  – <b>À combien se monterait le déficit de financement ?</b>  Sans objet  – <b>Selon les estimations, quelles sont, le cas échéant, les ressources non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement ?</b>  Sans objet

**2. 2018-2019 (s'il y a lieu) : dépenses à prévoir, en millions de US \$ :**  
Ces dépenses à prévoir ont été prises en compte dans le projet de budget programme 2018-2019 en vue de l'application du plan de travail proposé pour le mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles couvrant la période 2018-2019.

<b>Niveau</b>	<b>Personnel</b>	<b>Activités</b>	<b>Total</b>
Bureaux de pays	0	0	0
Bureaux régionaux	0	0	0
Siège	6,2	3,6	9,8
Total	6,2	3,6	9,8

**3. Futurs exercices après 2018-2019 (s'il y a lieu) : dépenses à prévoir, en millions de US \$ :**  
Sans objet

= = =